

---

## Réaction à la prise de position de la Société canadienne d'orientation et de consultation

---

Marcel Monette

*Université Laval*

---

La prise de position de la Société canadienne d'orientation et de consultation vise à préciser le rôle du conseiller dans la société. Comme toute prise de position, elle implique des choix. Les auteurs du document s'inspirent principalement de l'approche "développementale" pour identifier les besoins des individus. Puis, ils retiennent l'orientation de l'"American Psychological Association" pour décrire les stratégies d'intervention que les conseillers peuvent utiliser pour répondre aux besoins des individus. Ils terminent en spécifiant que certaines conditions devront être rencontrées pour que cette vision du rôle du conseiller se répande.

Mettre l'emphase, dès le départ sur les besoins des individus qui vivent dans une société donnée semble très intéressant et très pertinent. Le terme besoin est surtout utilisé ici pour dénoter les exigences ou attentes dont une personne prend conscience lorsqu'elle entre dans un nouveau rôle. En ce sens, les besoins sont inséparables des valeurs véhiculées dans la société et ils sont appris ou à apprendre. Ces besoins acquis naissent donc des interactions entre les êtres humains. (Nadeau, 1988). Somme toute, la société a des attentes à l'égard des individus; ces attentes diffèrent d'un stade de développement à l'autre; quand l'individu perçoit les demandes pour changer son comportement, la crise de développement se produit, le besoin est ressenti.

Cette façon de cerner les besoins présente cependant quelques difficultés. D'abord, le concept n'est pas toujours défini de façon opérationnelle. De ce fait, il devient difficile pour les conseillers d'évaluer dans quelle mesure leurs interventions répondent vraiment, aux besoins des individus. Quant à l'idée, de présenter une perspective globale qui considère plusieurs aspects du développement humain, elle est très riche. Toutefois, il y a souvent un rapport inversement proportionnel entre les modèles élégants et complets et leur niveau d'acceptation et d'utilisation.

Par ailleurs, dans une société comme la nôtre, qui change très rapidement, les attentes sont moins claires, moins précises. Les jeunes vivent des expériences que les générations passées n'ont jamais connues. Il est difficile pour les adultes de percevoir comme eux. Dans ce contexte, est-ce suffisant de rajouter de nouveaux besoins pour traduire cette réalité, comme de mentionner que "les adolescents ont besoin de comprendre les changements rapides de la société et de développer des

conduites efficaces pour maîtriser le stress de la vie moderne?” Ne faudrait-il pas aussi se demander si certaines attentes de la société sont encore pertinentes. Par exemple, est-ce réaliste d’attendre que “le jeune adulte assume un rôle comme partenaire, en tant qu’époux, que parent, que chef de famille; qu’il se lance dans une carrière compatible avec son concept de soi et son style de vie?”

Cette définition des besoins souligne aussi la nécessité d’aider l’individu à s’ajuster aux attentes de la société. Elle n’invite pas trop à interroger ces attentes, à les remettre en question. Ne serait-il pas préférable, quelques fois, de dénoncer certaines valeurs ou certaines attentes de la société plutôt que d’aider les individus à s’y conformer?

Dans la deuxième partie du document, les auteurs spécifient ce qu’est le counseling, en établissant un parallèle avec la définition donnée par l’APA, du counseling psychologique. C’est une approche qui met l’accent sur les dimensions préventives et sur la promotion de la croissance. Le but est d’aider l’individu à se développer au maximum dans tous les aspects de sa vie, de l’aider à répondre à ses besoins à toutes les étapes de sa vie.

Cette façon de voir le counseling et ses différentes stratégies d’intervention, a le mérite de préciser l’identité du conseiller. Malheureusement les américains eux-mêmes constatent que cette définition, par ailleurs très intéressante, influence de moins en moins les psychologues ayant une formation en counseling psychologique. Ces derniers utilisent de plus en plus l’approche clinique, l’approche curative. (Myers: voir Meara et al, 1988). C’est, semble-t-il, la seule voie pour se faire rembourser leurs honoraires professionnels par les compagnies d’assurances. La perspective retenue soulève une autre difficulté: elle réfère à des psychologues qui doivent détenir un doctorat pour être reconnus comme des professionnels compétents dans le domaine du counseling psychologique. On peut se demander si elle reflète ce que font les membres de la SCOC et si elle traduit bien leur formation.

Les auteurs terminent en mentionnant les défis qu’il faut relever pour répandre l’approche préconisée: 1) changer l’orientation des formateurs de conseillers, 2) mettre davantage l’accent sur la consultation auprès des autres professionnels, 3) développer la recherche qualitative (ne serait-ce que pour évaluer l’efficacité des interventions), 4) impliquer les conseillers dans les processus de changements sociaux et développer chez eux une préoccupation sociale. Tenter de relever ces défis s’avère une tâche énorme. Ensemble, il faut se demander comment amorcer ou intensifier ces changements.

La prise de position adoptée par la Société canadienne d’orientation et de consultation trace les grandes orientations qui devraient nous guider dans nos efforts pour promouvoir la profession. Comme toute prise de position, elle ne peut satisfaire pleinement tout le monde. Elle suscite des réactions, elle nous invite à nous situer, à nous définir. En ce

sens, elle accomplit une partie de sa mission: fournir un point de référence au public en général, aux conseillers en particulier.

Il est évident que cette conception du counseling évoluera encore. Les réactions des conseillers et les changements dans la société nous amèneront fort probablement à présenter une autre prise de position avant l'an 2000.

#### *Références*

Meara, Naomi M. *et al.* (1988). Training and accreditation in Counseling Psychology. *The Counseling Psychologist*, Vol. 16, no. 3, 366-384.

Nadeau, M. A. (1988). *L'évaluation de programme*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Adresse correspondance à Marcel Monette, Département de counseling et orientation, Faculté des Sciences de l'éducation, Université Laval, Cité Universitaire, Ste-Foy, Québec, G1K 7P4.